

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 12 avril 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 12 du mois d'avril à 20 heures 30,  
 Le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Daniel TEULIER – Maire.

**Présents** : BAYE Loïc, BERNARD Jean-Louis, BEX Angélique, FAYRET Jean-Paul, GARDELLE Rémi, GIBERGUES Lucie, GRES Laurent, MIRABEL Anne-Isabelle, ROUX Patrick et TEULIER Daniel.

M. ROUX Patrick a été nommé secrétaire de séance

Lecture et approbation à l'unanimité du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 20/01/2021.

**N° 11 : Résultat enquête publique : déclassement voie communale et achat terrain à Montignole/vente terrain communal à Brugidou**

L'enquête publique réalisée du 19 mars 2021 au 2 avril 2021 pour le déclassement et la vente de la voie communale n°13 à Montignole ainsi que l'aliénation et la vente d'un terrain à Brugidou n'a fait l'objet d'aucune remarque sur le registre et de la part du commissaire enquêteur.

Le conseil municipal valide le déclassement de la voie communale n° 13 qui sera vendue aux consorts GINESTE et accepte l'achat du terrain d'emprise du nouveau chemin.

Il accepte d'aliéner et de vendre à Mme BARRAU Mylène le terrain situé à Brugidou.

**N° 12 : Compte administratif 2020**

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M. FAYRET Jean-Paul, 1<sup>er</sup> Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par M. TEULIER Daniel, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré, approuve le compte administratif suivant :

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	-	10 591.20	-	298 755.93	-	309 347.13
Opérations de l'exercice	4 922.83	15 351.21	145 907.22	183 683.13	150 830.05	199 034.34
TOTAUX	4 922.83	25 942.41	145 907.22	482 439.06	150 830.05	508 381.47
Résultats de clôture	-	21 019.58	-	336 531.84	-	357 551.42
Restes à réaliser	12 554.00	4 015.50	-	-	12 554.00	4 015.50
TOTAUX CUMULES	17 476.83	29 957.91	145 907.22	482 439.06	163 384.05	512 396.97

**N°13 : Compte de gestion 2020**

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte administratif 2020 et considérant la concordance et la sincérité des comptes présentés, déclare, à l'unanimité, que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2020, par le receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### **N°14 : Affectation du résultat**

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice **2020**

Considérant les opérations régulières,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement **2020**

Constatant que le Compte Administratif présente les résultats suivants :

	Résultat Compte Administratif 2019 (N-1)	Résultat Exercice 2020 (N)	Résultat de clôture exercice 2020
Section Investissement	10 591.20€	10 428.38€	21 019.58€
Section Fonctionnement	298 755.93€	37 775.91€	336 531.84€

Considérant que le résultat de la Section de Fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat,

le conseil municipal décide d'affecter ce résultat comme suit :

<b>Excédent de fonctionnement cumulé au 31/12/2020 : 336 531.84€</b>
Affectation obligatoire <ul style="list-style-type: none"><li>à la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)</li></ul>
Solde disponible affecté comme suit : <ul style="list-style-type: none"><li>affectation complémentaire en réserve (c/1068)</li><li>affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002 recettes) 336 531.84€</li><li>affectation à l'excédent reporté d'investissement (ligne 001 recettes) 21 019.58€</li></ul>

### **N°15 : Budget prévisionnel 2021**

Monsieur le Maire ayant donné lecture du projet de budget principal 2021,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'approuver ledit budget qui s'équilibre à :

	Résultats reportés Exercice 2020	Nouvelles Recettes 2021	Total Recettes	Total Dépenses
Section Investissement	+ 21 019.58€	286 261.71€	307 281.29€	307 281.29€
Section Fonctionnement	+ 336 531.84€	178 571.15€	515 102.99€	515 102.99€

### **N°16 : Vote des taux de taxes foncières 2021**

Monsieur le Maire ayant donné lecture du projet des taux de taxes foncières pour l'année 2021,

Le Conseil Municipal décide de voter les taux suivants :

	Bases	Taux	Produit attendu
Taxe habitation	0	<b>0</b>	0
Taxe foncière bâti	119 300	<b>31.69%</b>	37 806€
Taxe foncière non bâti	11 800	<b>126.37%</b>	14 912€
TOTAL			52 718€

### **N°17 : Adhésion Aveyron Ingénierie pour rédaction des actes administratifs**

M. Le Maire propose de passer une convention avec Aveyron Ingénierie pour l'assistance à la rédaction d'actes administratifs dont le prix de vente est inférieur à 5 000€.

Le coût forfaitaire pour chaque acte est de 400€.

Le conseil municipal approuve la signature de cette convention.

### **N° 18 : Convention SIEDA pour diagnostic énergétique bâtiments**

Le SIEDA propose de trouver un prestataire pour établir un diagnostic énergétique de la salle des fêtes. Une convention est nécessaire pour formaliser cette intervention.

C'est à partir du diagnostic que les travaux de rénovation seront envisagés.

Le conseil municipal approuve la signature de cette convention.

### **N° 19 : Cadeau naissance**

Le conseil municipal décide d'offrir un cadeau d'une valeur de 50€ pour chaque naissance d'enfant dont les parents sont domiciliés sur la commune.

### **Questions diverses**

\***Bilan Adressage** : la distribution d'un courrier explicatif par un agent de la poste est prévue cette semaine. L'installation des panneaux indicatifs des nouvelles voies a débuté et sera suivi par la pose des plaques de numéros des habitations.

\***Travaux voirie 2021** : les travaux de voirie de 2020 ont coûté 18 827€ et ils concernaient les voies communales situées à La Coste, La Bartasse ainsi qu'un chemin au Mas Viel. Il reste un reliquat de 8 987.99€.

L'enveloppe 2021 sera de 42 453.99€. Des travaux sont prévus au Mas Viel, au Mas de l'Air et Rue de la forge pour un total de 26 961€.

Virage du Mas Viel : il n'est pas nécessaire de déplacer la borne à incendie. Par contre l'achat de terrain à M. CAVILLE permettra d'agrandir le virage.

Tournée de Loubatière : une étude a été demandée à la DDT.

Des passages busés sont à prévoir au Bruyéras et à la Coste ainsi que des regards à refaire, notamment devant la salle des fêtes.

L'élagage est fait par la communauté de communes mais le coût n'entre pas dans l'enveloppe voirie.

\***Travaux logement T2 maison BOYÉ** : le logement est en bon état mais il faut quand même prévoir de remplacer le chauffe-eau et la VMC ainsi que refaire la peinture. La commission logement propose aussi d'améliorer la cuisine et un devis a été établi pour un montant de 3 176.68€ TTC. Le délai de réalisation des travaux est au minimum de 2 mois à partir de la validation des devis.

\***Aménagement espaces verts** : l'entreprise PHALIP fera une préparation en mai-juin et les plantations à l'automne.

\***Entretien du bourg** : l'entreprise ANDRIEU passe tous les 15 jours à 3 semaines en fonction des besoins. Proposition d'enlever la treille sur la maison BOYER à faire aux locataires.

\***Bons achat habitants** : attendre après les élections du mois de juin et voir si on attend Noël 2021 pour distribuer ces bons d'achat.

\***Station épuration** : en attente du planning de l'entreprise ARRAZAT pour la réalisation des travaux. Un contrôle a été réalisé le 7 avril par Aveyron Ingénierie et nous attendons leur rapport. Un autre contrôle est prévu après les travaux.

\***Chemins de randonnée** : l'affiche du circuit est en préparation avec l'imprimerie CGI GRAPHIC. Il faut décider si le support sera en papier ou en plastique.

Les panneaux de balisage seront bientôt installés et une journée de nettoyage est prévue avec les randonneurs. Passer l'épaveuse au départ du chemin du Roucas.

\***Mas Viel** : le puits est dangereux et un riverain dépose des matériaux à proximité de la route, ce qui aggrave les risques. Un courrier sera envoyé à cette personne.

\***COVID** : les personnes vulnérables seront contactées pour s'assurer qu'elles n'ont pas de difficultés particulières.

\***Compte-rendu décisions de la communauté de communes :**

. Le fonds de concours sera à nouveau attribué en 2021 aux communes qui déposent des dossiers de demande d'aide financière.

. **Gestion des déchets** : une étude est en cours sur la mise en place d'une redevance incitative. Les coûts vont augmenter à cause d'une taxe qui passera de 18€ à 65€ en 2025 et du transfert de nos déchets vers le centre de tri de Millau au lieu de Figeac. Il faut donc trouver des solutions pour réduire les déchets.

Un système de containers avec ouverture par carte nominative est envisagé.

BARRAU Milène	Absente
BAYE Loïc	
BERNARD Jean-Louis	
BEX Angélique	
FAYRET Jean-Paul	
GARDELLE Rémi	
GIBERGUES Lucie	
GRES Laurent	
MIRABEL Anne-Isabelle	
ROUX Patrick	
TEULIER Daniel	